



# DOSSIER DE PRESSE

## BACCALAURÉAT – RÉSULTATS 2<sup>ND</sup> GROUPE

**#BAC2020**

[www.ac-reims.fr](http://www.ac-reims.fr)



**ACADÉMIE  
DE REIMS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# ACADÉMIE DE REIMS

2020



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Le baccalauréat session 2020 dans l'académie de Reims.....</b>	<b>4</b>
<b>LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL – SÉRIES ES, L ET S .....</b>	<b>5</b>
Taux de réussite par département .....	6
<b>LE BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SÉRIES STHR, ST2S, STD2A, STI2D,     STL, STMG ET TMD.....</b>	<b>7</b>
Taux de réussite par département .....	8
<b>LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL*.....</b>	<b>9</b>
Taux de réussite par département .....	10
<b>Les épreuves de remplacement de septembre .....</b>	<b>11</b>

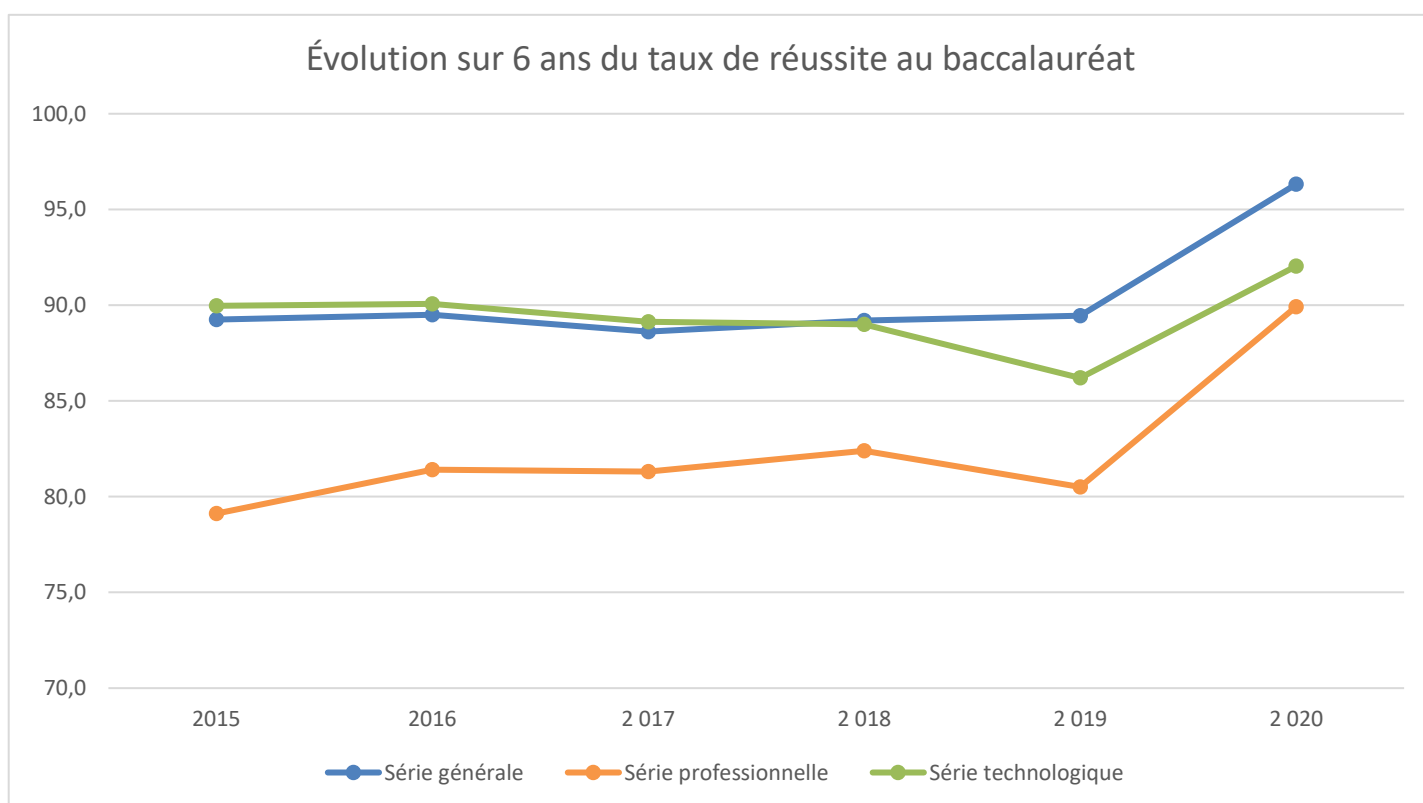
# LE BACCALAURÉAT SESSION 2020 DANS L'ACADÉMIE DE REIMS

Sur les 870 élèves inscrits au second groupe, 493 candidats sont déclarés admis, soit un taux de réussite de 56,7 %.

Le taux de réussite global (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> groupe) est donc de 93,7 % (il était de 90,0% au premier groupe), en hausse de 7,4 points par rapport à la session 2019.

ACADÉMIE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite global	Variation académique 2019-2020 (en points)
VOIE GÉNÉRALE	7 035	6 545	231	<b>96,3 %</b>	+ 6,9
VOIE TECHNOLOGIQUE	2 776	2 415	140	<b>92,0 %</b>	+ 5,8
VOIE PROFESSIONNELLE	3 701	3 206	122	<b>89,9 %</b>	+ 9,4
<b>TOTAL</b>	<b>13 512</b>	<b>12 166</b>	<b>493</b>	<b>93,7 %</b>	<b>+ 7,4</b>

*Ces taux de réussite restent provisoires, car ils n'incluent pas les résultats des candidats qui se présentent à la session de remplacement de septembre pour raison médicale ou familiale. Pour des raisons de lisibilité, les chiffres de ce dossier de presse ont été arrondis à la première décimale et ne prennent pas en compte les résultats des filières issues du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.*



## LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL – SÉRIES ES, L ET S

À l'issue du second groupe du baccalauréat général, **96,3 % des élèves sont admis**, soit une hausse de **6,9 points** par rapport à 2019.

Par ailleurs **68,5 % des candidats ont obtenu une mention** assez bien, bien ou très bien, soit une hausse de 21,3 points.

ACADÉMIE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite global	Variation académique 2019-2020 (en points)
Série L	979	888	45	<b>95,3 %</b>	+ 2,5
Série ES	2 317	2 138	74	<b>95,5 %</b>	+ 5,0
Série S	3 739	3 519	112	<b>97,1 %</b>	+ 9,3
<b>TOTAL</b>	<b>7 035</b>	<b>6 545</b>	<b>231</b>	<b>96,3 %</b>	<b>+ 6,9</b>

Part d'élèves ayant obtenu une mention (%)	2019	2020	Variation 2019-2020 (en points)
Assez bien (AB)	23,0	29,7	+ 6,7
Bien (B)	14,7	22,6	+ 7,9
Très bien (TB)	9,5	16,2	+ 6,7
<b>TOTAL</b>	<b>47,2</b>	<b>68,5</b>	<b>+ 21,3</b>

## Taux de réussite par département

ARDENNES	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	179	153	14	<b>93,3 %</b>	+ 1,5
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	488	448	16	<b>95,1 %</b>	+ 7,8
SCIENTIFIQUE (S)	639	606	11	<b>96,6 %</b>	+ 10,9
<b>TOTAL</b>	<b>1 306</b>	<b>1 207</b>	<b>41</b>	<b>95,6 %</b>	<b>+ 8,3</b>

AUBE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	249	221	14	<b>94,4 %</b>	+ 0,1
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	460	435	12	<b>97,2 %</b>	+ 4,8
SCIENTIFIQUE (S)	820	769	30	<b>97,4 %</b>	+ 7,3
<b>TOTAL</b>	<b>1 529</b>	<b>1 425</b>	<b>56</b>	<b>96,9 %</b>	<b>+ 5,4</b>

MARNE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	459	430	15	<b>96,9 %</b>	+ 4,3
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	1 114	1 020	37	<b>94,9 %</b>	+ 4,4
SCIENTIFIQUE (S)	1 805	1 709	45	<b>97,2 %</b>	+ 9,7
<b>TOTAL</b>	<b>3 378</b>	<b>3 159</b>	<b>97</b>	<b>96,4 %</b>	<b>+ 7,2</b>

HAUTE-MARNE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
LITTÉRAIRE (L)	92	84	2	<b>93,5 %</b>	+ 1,6
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (ES)	255	235	9	<b>95,7 %</b>	+ 2,7
SCIENTIFIQUE (S)	475	435	26	<b>97,1 %</b>	+ 7,7
<b>TOTAL</b>	<b>822</b>	<b>754</b>	<b>37</b>	<b>96,2 %</b>	<b>+ 5,4</b>

## LE BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE - SÉRIES STHR, ST2S, STD2A, STI2D, STL, STMG ET TMD

À l'issue du second groupe du baccalauréat technologique, **92,0 % des élèves sont admis**, soit une hausse de **5,8 points** par rapport à 2019.

Par ailleurs **58,3 % des candidats ont obtenu une mention** assez bien, bien ou très bien, soit une hausse de 21,9 points.

ACADÉMIE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite académique	Variation académique 2019-2020 (en points)
STHR	30	28	1	<b>96,7 %</b>	+ 5,3
ST2S	424	412	5	<b>98,3 %</b>	+ 8,4
STD2A	105	104	1	<b>100,0 %</b>	+ 6,8
STI2D	661	584	36	<b>93,8 %</b>	+ 6,1
STL	127	121	3	<b>97,6 %</b>	+ 7,1
STMG	1 414	1 151	94	<b>88,0 %</b>	+ 5,0
TMD	15	15		<b>100,0 %</b>	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 776</b>	<b>2 415</b>	<b>140</b>	<b>92,0 %</b>	<b>+ 5,8</b>

Part d'élèves ayant obtenu une mention (%)	2019	2020	Variation 2019-2020 (en points)
Assez bien (AB)	24,4	36,6	+ 12,2
Bien (B)	9,8	17,8	+ 8,0
Très bien (TB)	2,2	3,9	+ 1,7
<b>TOTAL</b>	<b>36,4</b>	<b>58,3</b>	<b>+ 21,9</b>

### Lexique :

- **STHR** : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social
- **STD2A** : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de gestion
- **TMD** : Techniques de la musique et de la danse



## Taux de réussite par département

ARDENNES	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
STHR	30	28	1	96,7 %	+ 5,5
ST2S	58	57	1	100,0 %	+ 4,7
STD2A					
STI2D	104	95	3	94,2 %	+ 4,3
STL	18	18		100,0 %	+ 0
STMG	318	257	21	87,4 %	+ 6,6
TMD					
<b>TOTAL</b>	<b>528</b>	<b>455</b>	<b>26</b>	<b>91,1 %</b>	<b>+ 5,0</b>

AUBE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
STHR					
ST2S	49	46	2	98,0 %	+13,4
STD2A	28	28		100,0 %	+ 3,6
STI2D	111	97	6	92,8 %	+ 4,9
STL	48	48		100,0 %	+ 11,7
STMG	376	326	24	93,1 %	+ 5,4
TMD					
<b>TOTAL</b>	<b>612</b>	<b>545</b>	<b>32</b>	<b>94,3 %</b>	<b>+ 6,4</b>

MARNE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
STHR					
ST2S	212	205	2	97,6 %	+ 5,6
STD2A	31	31		100,0 %	+ 0
STI2D	297	253	23	92,9 %	+ 6,4
STL	61	55	3	95,1 %	+ 5,6
STMG	532	414	35	84,4 %	+ 3,3
TMD	15	15		100,0 %	+ 0
<b>TOTAL</b>	<b>1 148</b>	<b>973</b>	<b>63</b>	<b>90,2 %</b>	<b>+ 4,8</b>

HAUTE-MARNE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
STHR					
ST2S	105	104	0	99,0 %	+ 12,9
STD2A	46	45	1	100,0 %	+ 13,6
STI2D	149	139	4	96,0 %	+ 7,7
STL					
STMG	188	154	14	89,4 %	+ 5,7
TMD					
<b>TOTAL</b>	<b>488</b>	<b>442</b>	<b>19</b>	<b>94,5 %</b>	<b>+ 8,5</b>



## LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL\*

À l'issue du second groupe du baccalauréat professionnel, **89,9 % des élèves sont admis**, soit une hausse de **9,4 points** par rapport à 2019.

Par ailleurs **66 % des candidats ont obtenu une mention** assez bien, bien ou très bien, soit une hausse de 23,7 points.

ACADÉMIE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite académique	Variation académique 2019-2020 (en points)
Domaine de la production*	1 583	1 377	35	<b>89,2 %</b>	+ 9,4
Domaine des services**	2 118	1 829	87	<b>90,5 %</b>	+ 9,5
<b>TOTAL</b>	<b>3 701</b>	<b>3 206</b>	<b>122</b>	<b>89,9 %</b>	<b>+ 9,4</b>

Part d'élèves ayant obtenu une mention (%)	2019	2020	Variation 2019-2020 (en points)
Assez bien (AB)	29,0	38,0	+ 9,0
Bien (B)	11,1	23,1	+ 12,0
Très bien (TB)	2,2	5,1	+ 2,9
<b>TOTAL</b>	<b>42,3</b>	<b>66,0</b>	<b>+ 23,7</b>

### \* 40 spécialités de production :

Aménagement et finition du bâtiment  
 Artisanat et métiers d'art option tapissier ameublement  
 Bio-industries de transformation  
 Boucher-charcutier-traiteur  
 Boulanger-pâtissier  
 Cuisine  
 Etude et définition de produits industriels  
 Maintenance des équipements industriels  
 Maintenance des matériels option A  
 Maintenance des matériels option B  
 Maintenance des matériels option C  
 Maintenance des véhicules option A  
 Maintenance des véhicules option B  
 Maintenance des véhicules option C  
 Menuiserie aluminium-verre  
 Métiers de la mode – vêtements  
 Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés  
 Métiers du cuir option chaussures  
 Métiers du cuir option maroquinerie

Pilote de ligne de production  
 Plastiques et composites  
 Réparation des carrosseries  
 Systèmes numériques option A  
 Systèmes numériques option B  
 Systèmes numériques option C  
 Technicien constructeur bois  
 Technicien d'études du bâtiment option A  
 Technicien d'études du bâtiment option B  
 Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre  
 Technicien du froid et du conditionnement de l'air  
 Technicien d'usinage  
 Technicien en chaudronnerie industrielle  
 Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques  
 Technicien géomètre - topographe  
 Technicien menuisier agenceur  
 Technicien outilleur  
 Traitements des matériaux  
 Travaux publics

### \*\* 20 spécialités de service :

Accompagnement soins et services à la personne option A  
 Accompagnement soins et services à la personne option B  
 Accueil – relations clients et usagers  
 Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia  
 Commerce  
 Commercialisation et services en restauration  
 Conducteur transport routier marchandises  
 Esthétique cosmétique parfumerie  
 Gestion – administration  
 Hygiène, propreté et stérilisation

Logistique  
 Métiers de la sécurité  
 Optique lunetterie  
 Prothèse dentaire  
 Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A  
 Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B  
 Services de proximité et vie locale  
 Techniciens d'interventions sur installations nucléaires  
 Transport  
 Vente

## Taux de réussite par département

ARDENNES	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
Domaine de la production	342	305	6	90,9 %	+ 10,8
Domaine des services	427	382	19	93,9 %	+ 14,2
<b>TOTAL</b>	769	687	25	92,6 %	+ 12,7

AUBE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
Domaine de la production	368	316	8	88,0 %	+ 9,9
Domaine des services	484	418	15	89,5 %	+ 5,9
<b>TOTAL</b>	852	734	23	88,8 %	+ 7,5

MARNE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
Domaine de la production	670	586	16	89,9 %	+ 10,8
Domaine des services	951	826	34	90,4 %	+ 8,5
<b>TOTAL</b>	1 621	1 412	50	90,2 %	+ 9,5

HAUTE-MARNE	Candidats présents	Admis 1 <sup>er</sup> groupe	Admis 2 <sup>nd</sup> groupe	Taux de réussite départemental	Variation 2019-2020 (en points)
Domaine de la production	203	170	5	86,2 %	+ 2,4
Domaine des services	256	203	19	86,7 %	+ 11,8
<b>TOTAL</b>	459	373	24	86,5 %	+ 7,4

# LES ÉPREUVES DE REMPLACEMENT DE SEPTEMBRE

Les épreuves de remplacement, prévues au début de l'année scolaire 2020/2021, sont maintenues.

**Pour le baccalauréat général et technologique**, elles concernent les candidats suivants :

- les candidats n'ayant pas pu présenter au jury ni livret scolaire, ni dossier de contrôle continu recevable ;
- les candidats ayant présenté un livret scolaire ou un dossier de contrôle continu dans lequel une ou plusieurs moyennes sont manquantes (ils présenteront alors uniquement les épreuves correspondantes);
- les candidats, ajournés à l'issue des premier et second groupes, autorisés exceptionnellement par le jury à s'y présenter.

À l'issue de la délibération du jury d'harmonisation, les candidats concernés sont convoqués aux seules épreuves au titre desquelles ils ont obtenu une note de premier ou de second groupe inférieure à 10 sur 20, ou pour lesquelles une moyenne annuelle fait défaut dans leur livret scolaire, leur livret de formation ou leur dossier de contrôle continu. Les notes obtenues aux épreuves de septembre se substituent aux notes obtenues en contrôle continu ou lors des oraux de rattrapage de juillet.

Les candidats qui se sont inscrits à une langue vivante A ou B dont ils n'ont pas suivi l'enseignement et ne disposant pas d'évaluation de contrôle continu, ont la possibilité de revoir leur choix de langues afin d'être soumis au jury de délibération de juillet 2020.

Tous ces candidats ont été consultés afin de leur soumettre le choix suivant :

- maintenir la langue vivante choisie lors de l'inscription, pour laquelle ils n'ont pas d'enseignement permettant d'avoir une évaluation de contrôle continu – par exemple une dérogation accordée au titre de leur langue maternelle – et présenter l'épreuve en septembre pour obtenir une note et être soumis à la délibération du jury de septembre ;
- modifier ce choix de langue vivante et opter pour la langue vivante dont l'enseignement a été suivi durant l'année de terminale et pour lequel le candidat dispose d'une évaluation de contrôle continu permettant d'être soumis à la délibération du jury de juillet.

Ceci permettra à une partie des candidats de disposer des résultats du baccalauréat et potentiellement de voir attribuer le diplôme dès le mois de juillet.

Cette année, comme les années précédentes, il n'y a pas d'épreuve d'éducation physique et sportive.

**Pour le baccalauréat professionnel**, les épreuves de remplacement, ouvertes habituellement aux candidats n'ayant pu se présenter à la session principale en raison de force majeure, sont élargies pour la session d'examen 2020 :

- aux candidats ne pouvant faire valoir auprès du jury de résultats de contrôle continu ;
- aux candidats dont le livret scolaire ou le livret de formation ou le dossier de contrôle continu ne permet pas au jury de se prononcer sur le niveau de connaissance et de compétences ;
- à titre exceptionnel et sur autorisation du jury, aux candidats ayant obtenu à l'examen une note moyenne globale inférieure à 10 sur 20 ; ils se présentent aux seules unités pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10 sur 20 : les notes obtenues aux épreuves de remplacement se substituent aux notes obtenues dans les unités concernées.

Les épreuves de remplacement ne sont pas accessibles aux candidats dont le seuil minimum de PFMP ou le seuil minimum de formation théorique en centre de formation d'apprentis ou le seuil minimum d'activité professionnelle ne sont pas atteints, ces seuils minimums étant indispensables pour acquérir les compétences et connaissances requises.

Les candidats en situation de handicap pourront bénéficier d'aménagements d'épreuves au titre de la session de remplacement.

À titre exceptionnel pour la session 2020, les résultats aux épreuves de remplacement du baccalauréat feront l'objet d'une publication unique nationale en septembre 2020, et non pas par académie.







# ACADÉMIE DE REIMS




*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE REIMS

1, rue Navier 51082 Reims cedex  
Téléphone : 03.26.05.69.69

**OUVERT AU PUBLIC DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H**

Nous suivre :

-  [twitter.com/AcReims](https://twitter.com/AcReims)
-  [facebook.com/academie.reims](https://facebook.com/academie.reims)
-  [instagram.com/academie.reims](https://instagram.com/academie.reims)



[www.ac-reims.fr](http://www.ac-reims.fr)

### CONTACT PRESSE

**Isabelle Quilbé Da Silva**

Attachée de presse – cabinet du rectorat  
Tél. 03 26 05 69 82 | Port. 06 73 51 32 65

© Rectorat de l'académie de Reims

Édition : juillet 2020

Directrice de la publication : Agnès WALCH MENSION-RIGAU

Photographies : © Philippe Devernay - MENJ, Rectorat de l'académie de Reims, 2019